

3 Nous sommes une commune à l'écoute...



... qui souhaite par des actions concrètes mettre en avant et affirmer les principes du bien vivre ensemble:

Informier les Epleumiens sur la nature des cultures

Par la pose de panneaux pédagogiques indiquant aux limites de secteurs habités, ce qui a été planté, les dates de récoltes prévues et les traitements phytosanitaires adaptés.

Allier biodiversité et pédagogie

Avec la mise en place d'hôtels à insectes qui facilitent la survie hivernale d'insectes et d'araignées indispensables dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées. Egalement en mettant en valeur l'apiculture. Parce que le rôle de la pollinisation par les abeilles est essentiel, la commune a créé un rucher dans le parc de Pré Thomas. Celui-ci est géré par plusieurs apiculteurs locaux, qui prennent en charge l'organisation de séances pédagogiques pour la population.

Rappeler le rôle de l'agriculture lors de la Semaine de l'Environnement

En promouvant en partenariat avec la profession agricole, la finalité de l'agriculture dans la société actuelle, au travers d'une journée d'information spéciale sur l'agriculture.

Associer alimentation de qualité et ressources locales

En fournissant des ingrédients issus de l'agriculture biologique et de filières courtes pour partie des repas servis dans les restaurants scolaires. Ainsi qu'en favorisant la venue sur la commune de points de distribution de produits locaux à l'image de Locavor.



LES SIGNATAIRES

Le Maire

Jean-François DODET

Les exploitants agricoles

intervenant sur Saint-Apollinaire



Ville de Saint-Apollinaire
"l' esprit village"



CHARTRE COMMUNALE
DE BON VOISINAGE
Espaces urbains et agricoles

Pourquoi une charte?

La ville de Saint-Apollinaire est attachée à préserver une activité agricole à la fois pour rester fidèle à son histoire rurale et paysanne mais aussi pour donner du sens à l'équilibre qui prévaut dans tous les choix d'urbanisme de la commune autour de l'habitat, l'activité économique et l'espace naturel et agricole.

Son action s'intègre notamment dans celle conduite par la métropole de valoriser et consolider la ceinture verte du Grand Dijon. Parmi les projets métropolitains, le Grand Dijon s'attache ainsi à développer un environnement rural préservé. La ville de Saint-Apollinaire participe à ce projet en confortant dans son PLU des zones d'activités agricoles et naturelles protégées.

Sur le terrain même, à souligner que les zones d'habitat sont d'ores et déjà séparées des zones de cultures par des intervalles correspondant soit à des rues ou chemins blancs soit des espaces arborés.

Aussi, la présente charte se veut un guide de bonne conduite réciproque entre les professionnels du monde agricole qui entretiennent ou cultivent les parcelles agricoles sur le territoire de Saint-Apollinaire d'une part et les épleumiens qui en sont riverains ou qui fréquentent ces espaces naturels d'autre part.

Cet engagement partagé entend poser des principes simples et de bon sens pour concilier à la fois le droit des épleumiens à vivre dans un environnement sain et dans le même temps donner toute sa place à l'agriculture en secteur périurbain.

Cette dualité implique des droits et devoirs mutuels qui nous engagent les uns et les autres : citadins, agriculteurs et collectivité.

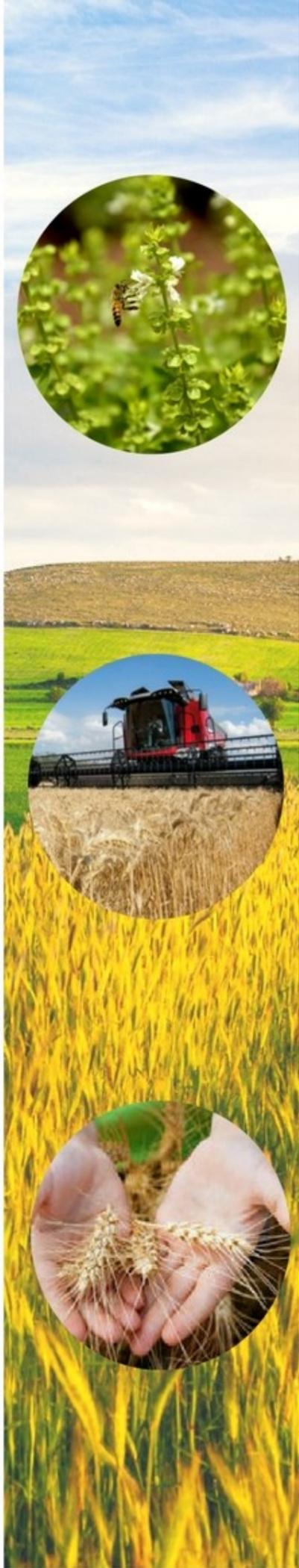
1 JE SUIS UN CITOYEN RESPECTUEUX....



✦ Pour préserver des espaces agricoles propres, je ne jette pas mes déchets dans la nature,

✦ Je ne circule pas en véhicule motorisé ni dans les champs, ni sur les chemins qui me sont interdits. Sur ceux-ci, que je sois à pied ou à vélo, je fais attention aux manœuvres des engins agricoles afin de ne pas gêner l'activité de l'agriculteur et pour ne pas m'exposer à des risques en matière de sécurité,

✦ Je tiens acquis que, même s'il n'y a pas de clôtures ou de panneaux, un champ est une propriété privée où je n'ai pas le droit de me promener, ni de cueillir quoi que ce soit sans autorisation de l'exploitant agricole,



1 JE SUIS UN CITOYEN RESPECTUEUX...



- ✦ Je ne touche pas au matériel agricole laissé sur place,
- ✦ Si je promène mon chien, je tiens celui-ci en laisse, en particulier pour protéger le gibier champêtre (lièvres, lapins de garenne, perdrix, cailles...),
- ✦ Je m'intéresse à la production des céréales, des oléagineux et protéagineux qui sont cultivés sur la commune et le cas échéant, je rentre en contact avec l'agriculteur dans la mesure de sa disponibilité pour mieux comprendre son travail et le cycle végétal.

2 JE SUIS UN AGRICULTEUR RESPONSABLE....



- ✦ Je m'engage à limiter autant que possible les nuisances sonores et olfactives, notamment les samedis, dimanches et jours fériés
- ✦ Lorsque je me déplace avec des engins agricoles encombrants, je prends toutes les précautions nécessaires pour ne pas trop gêner la circulation et assurer la sécurité des usagers
- ✦ Je travaille dans le strict respect de la réglementation, tout particulièrement dans l'utilisation rigoureuse des produits phytosanitaires (doses, époques d'épandage...)
- ✦ Je tiens compte de la météo, et notamment des vents, lorsque j'entretiens mes cultures et je prends toutes les précautions possibles pour éviter la dérive des intrants.

